

BCTT
ALA
21 novembre
2013

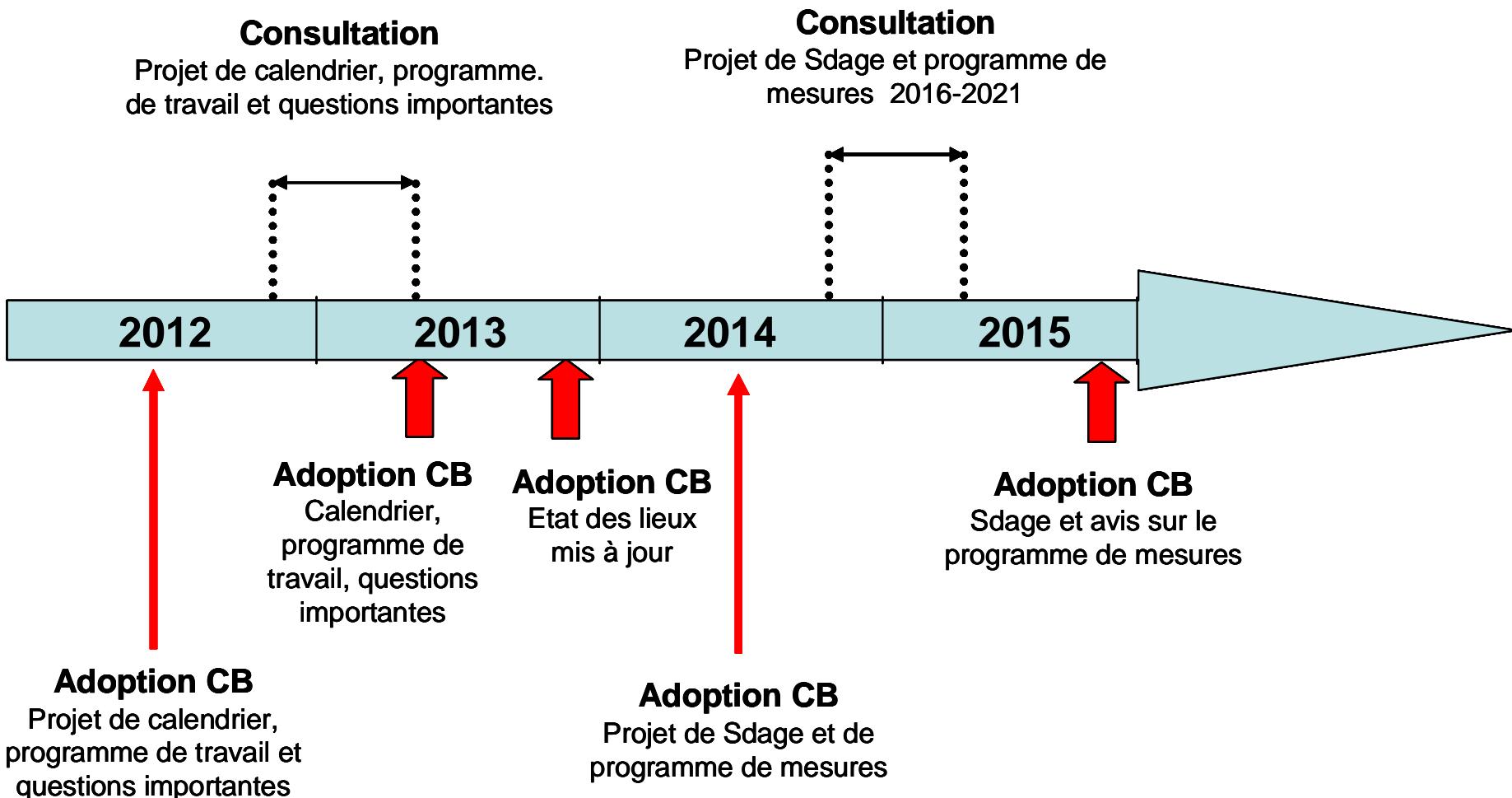
Sdage : état d'avancement des travaux de révision



*Etablissement public du ministère
chargé du développement durable*



Calendrier de révision



Les étapes clefs

Juillet 2013 : adoption des questions importantes

Déc. 2013 : adoption de l'état des lieux mis à jour

Octobre 2014 : adoption des projets de Sdage et de son programme de mesures

Déc. 2014 – juin 2015 : consultation du public et des assemblées

Décembre 2015 : adoption du Sdage

La révision s'appuie sur :

Un bilan du Sdage actuel

- ✓ retours de la Commission européenne
- ✓ tableau de bord du Sdage
- ✓ bilan intermédiaire du programme de mesures
- ✓ enquête auprès des services de l'État et des commissions locales de l'eau (CLE)

Les questions importantes

et les retours de la première consultation (2013)

La mise à jour de l'état des lieux

état des eaux et pressions

(rejets, prélèvement, altération de la morphologie)

Bilan du Sdage actuel

Retours de la Commission européenne (pour la France)

Les points forts

- Association des acteurs concernés et large processus de consultation du public
- Fort cadrage national (guides techniques...)
- Les efforts importants pour intégrer les principes de la directive cadre sur l'eau

Les points à améliorer

- Évaluation de l'état écologique et chimique
 - jugée incomplète sur certains paramètre : algues, poissons...
 - jugée trop hétérogène entre bassins pour l'état chimique (méthode, substances)
- Mieux expliquer les dérogations (délais, objectifs) : conforter les analyses économiques
- Mieux expliquer les financements du programme de mesures
- Faire davantage le lien avec les autres politiques publiques, en particulier la mise en œuvre de la PAC

Bilan du Sdage actuel

Un tableau de bord pour suivre la mise en œuvre du Sdage

(actualisé au 3 octobre 2013)

24 indicateurs techniques suivis

Ils montrent que la plupart des dispositions du Sdage suivies trouvent une traduction opérationnelle sur le terrain

Par exemple pour la réduction des rejets de phosphore :

- 196 plans d'épandage révisés sur les 14 plans d'eau prioritaires (soit 60% rendus conformes aux objectifs du Sdage)
- 40 % des stations d'épuration de + de 2 000 équivalent-habitants rendues conformes aux normes de rejets du Sdage

Bilan du Sdage actuel

Bilan intermédiaire du programme de mesures (décembre 2012)

Les principaux résultats : 2 tendances contrastées

- assainissement des collectivités et des industriels - opérations bien avancées
 - 80 % des dépenses prévues au programme de mesures engagées
- opérations associées aux enjeux majeurs du bassin : avancement relativement faible
 - ✓ morphologie des cours d'eau
 - moins de 10 % des dépenses prévues au programme de mesures engagées
 - ✓ réduction des pollutions diffuses d'origine agricole
 - moins de 30 % des dépenses prévues au programme de mesures engagées

Bilan du Sdage actuel

Bilan intermédiaire du programme de mesures (décembre 2012)

Freins à la mise en œuvre

Le contexte économique actuel

Mise en œuvre des mesures « morphologie »

- ⇒ Temps d'appropriation par les acteurs et les citoyens
- ⇒ Temps de concertation avec les riverains
- ⇒ Difficulté technique pour la conception et la réalisation des travaux

Mise en œuvre des mesures « pollutions agricoles »

- ⇒ Problème de pérennité des mesures agro-environnementales / d'insuffisance des compensations
- ⇒ Intégration insuffisante du dispositif dans une logique de filière
- ⇒ Preuve de l'efficacité environnementale pas toujours visible et /ou partagée

Bilan du Sdage actuel

Enquête auprès des services de l'État et des CLE

Une adhésion globale au Sdage actuel qui est

- ✓ en adéquation avec les enjeux de l'eau
- ✓ rédigé de manière précise

Les améliorations à apporter

- ✓ reformuler / compléter pour faciliter l'application
- ✓ améliorer l'articulation entre Sdage (dispositions) et programme de mesures (actions)

Questions importantes, la délibération du comité de bassin

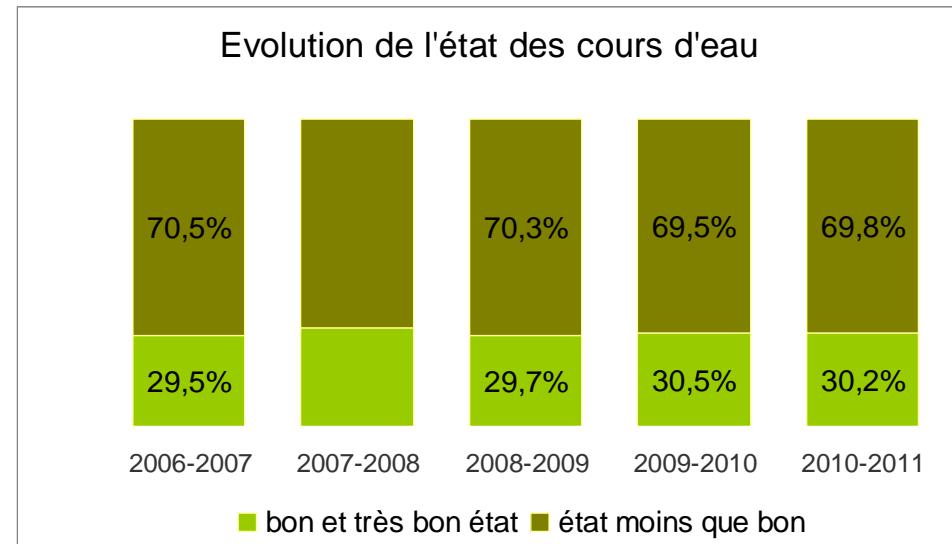
Le comité de bassin demande, suite à la consultation du public :

- ✓ une meilleure prise en compte des aspects économiques dans l'élaboration du Sdage
- ✓ la prise en compte et l'anticipation du changement climatique
- ✓ l'amélioration de la connaissance et de son accessibilité par le plus grand nombre
- ✓ la prise en compte de milieux sensibles, tels que les têtes de bassins versants ou le littoral

L'état des lieux mis à jour

BCTT
ALA
21 novembre
2013

Toujours environ
30 % en bon état
écologique



- Les raisons
 - Freins rencontrés dans la mise en œuvre du programme de mesures
 - Les délais de réponse du milieu (et mesure de ces réponses)
 - Le bon état = une combinaison de paramètres (phosphore, température, poissons...) : si un seul est mauvais le bon état n'est pas atteint
- Mais 20 % des cours d'eau en mauvais état, sont aujourd'hui « proches » du bon état.

L'état des lieux mis à jour

- ✓ Morphologie des cours d'eau et pollutions diffuses : deux enjeux forts en Loire-Bretagne
 - même si des améliorations sont constatées sur certains territoires et certains paramètres (exemple des nitrates en Bretagne)
- ✓ L'enjeu lié aux prélèvements prend de l'importance
 - les nappes ciblées par le Sdage voient leur situation améliorée, mais cet enjeu émerge sur d'autres territoires
- ✓ Pollution par les rejets ponctuels (collectivités, industries) continue de diminuer
 - l'impact des rejets par temps de pluie reste néanmoins d'actualité
- ✓ Mieux connaître les rejets toxiques : enjeu fort

Enjeux et orientations pour la révision du Sdage (Comité de bassin du 13/12/12)

BCTT
ALA
21 novembre
2013

« Poursuivre jusqu'en 2021 l'effort et
l'ambition donnée au Sdage...

... tout en l'adaptant à certaines évolutions
inéluctables (changement climatique,
réforme des collectivités...) »

M. Lepeltier, lors du comité de bassin du 13/12/12

Enjeux et orientations pour la révision du Sdage (Comité de bassin du 03/04/13)

BCTT
ALA
21 novembre
2013

5 axes de travail

- ✓ Intégrer les nouveaux éléments de contexte (ex : le changement climatique)
- ✓ Actualiser les objectifs d'atteinte du bon état
- ✓ Actualiser les objectifs de qualité et de quantité de certaines dispositions (ex : volumes prélevables, nitrates sur les baies à algues vertes)
- ✓ Conforter la place des Sage sans provoquer de révision injustifiée et coûteuse en moyens
- ✓ Revoir la structuration du Sdage, en faciliter l'utilisation

Enjeux et orientations pour la révision du Sdage (comité de bassin du 03/10/13)

BCTT
ALA
21 novembre
2013

- ✓ Le cap : objectif d'au moins 61 % de masses d'eau en bon état en 2021
- ✓ à revoir éventuellement à la hausse en fonction du travail de co-construction du programme de mesures avec les acteurs locaux d'octobre 2013 à mars 2014

➡ Objectif : un projet de Sdage approuvé par le comité de bassin en octobre 2014

Un projet de Sdage soumis à la consultation du public en 2015

Le projet de Sdage et son programme de mesures

- le Sdage 2016-2021
- son programme de mesures
- les documents d'accompagnement
- l'évaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale

La consultation du public

- des assemblées : 4 mois à partir du 19 déc. 2014
- les habitants et les autres acteurs : 6 mois,
19 déc. 2014 au 19 juin 2015 (dates prévisionnelles)



Objectif : un Sdage adopté par le comité de bassin fin 2015